

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 AVRIL

PAS DE CONFUSION

Eh bien, non, il ne nous plaît pas de célébrer la journée du 3 mai avec les républicains. Le « quelque chose de plus » que sollicite M. Constans, il ne l'obtiendra pas. La République a faussé l'organisme des institutions nationales ; la Révolution a noyé dans le sang les réformes élaborées par la Monarchie ; or, l'on convie les fils des victimes, — et le martyrologue du peuple est le plus nombreux, — à venir fêter une date de « réconciliation ». C'est plus que de l'effronterie ; c'est une offense. Non, non, il n'y a rien de commun entre la tradition de l'honneur français et la démagogie qui ensanglanta la France. Non, les assassins ne sauraient prétendre à la glorification, ou même à l'oubli. Tant qu'il y aura une France, leurs noms seront flétris par la conscience publique, leur mémoire livrée à l'exécration des honnêtes gens.

Eh quoi ! c'est au moment même où la Haute Cour perquisitionne et arrête que l'on vient parler d'apaisement et de concorde ! La hideuse Convention parlait aussi de liberté, d'égalité et de fraternité !

La liberté, on sait ce qu'elle est devenue. L'égalité, elle a consisté à substituer à des privilèges généreusement abandonnés des privilèges sordidement réclamés par les exploités de malsaine popularité, par les bateleurs et les écumeurs de la politique.

La fraternité, la guillotine en fut le symbole lugubre.

Que les républicains se réclament de leurs « ancêtres », libre à eux puisque le scandale aujourd'hui est assuré de l'impunité momentanée, mais qu'ils respectent la France ! Qu'ils célèbrent la Révolution avec le lourd Badois Spuller, le pompeux Constans et autres Thévenet, mais qu'ils aient la pudeur de ne pas confondre la République avec la Patrie. Il y a de ces confusions qui sont des injures au patriotisme.

A. DU ROUBIN.

LE DERNIER REMPART De la République

L'opportunisme a rendu la République odieuse au pays, et c'est aux opportunistes que la majorité républicaine confie sa défense.

M. Jules Ferry est le plus impopulaire des républicains, et c'est M. Jules Ferry qui dirige les coups du ministère Constans Rouvier contre les adversaires de la République.

Une majorité sénatoriale, dévouée au chef des opportunistes, érigée en Haute Cour de justice, va découvrir les mystérieux attentats du général Boulanger. On n'a pas trouvé d'autre moyen d'empêcher les électeurs de voter pour lui que de le rendre inéligible par arrêt du Sénat.

Ce pauvre Sénat que les républicains avaient réduit à l'impuissance, dont on avait contesté et supprimé, en fait, toutes les prérogatives constitutionnelles ; auquel on laissait chaque année huit jours pour voter le budget ; ce

Sénat, qui n'avait aucune influence sur les ministères que la Chambre faisait ou défaisait selon son bon plaisir tous les six mois ; ce Sénat, issu du suffrage restreint dont on flétrissait l'origine au nom du suffrage universel, seul souverain, on en fait le dernier rempart de la République.

C'est un arrêt du Sénat qu'on va opposer au suffrage universel.

La République est réduite à cette extrémité de n'avoir plus pour défenseurs que Jules Ferry et le Sénat.

Les radicaux, l'extrême-gauche, le Conseil municipal de Paris, tous les vaincus de l'élection du 27 janvier se rangent derrière Jules Ferry et le Sénat.

C'est de l'arrêt de la Haute Cour que tous attendent leur salut.

Ces deux cents opportunistes en habit noir, siégeant au milieu des fêtes de l'Exposition, redoutables inquisiteurs, investis d'un pouvoir discrétionnaire contre Boulanger et contre tous autres, vont-ils inspirer la terreur ou provoquer le sourire ?

Les Français de 1889 sont peu disposés à prendre la chose au tragique. Ils attendent sans inquiétude le dénouement de la pièce, dont le dernier acte est proche.

La Haute Cour peut rendre ses noirs arrêts avec toute la solennité sénatoriale contre de prétendus conspirateurs à l'abri de ses coups ; les électeurs en riront.

La République ne finira pas dans le sang, mais elle rendra le dernier soupir après les élections d'octobre par l'impuissance de vivre, que M. Thiers appelait irrespectueusement l'imbécillité.

Les arrêts du Sénat et la popularité de M. Jules Ferry n'empêcheront pas le suffrage universel de rendre un arrêt souverain. Les députés de la majorité républicaine qui rentrent au Palais-Bourbon avec les lauriers du Tonkin, les pots de vin de Wilson et de Constans, et le drapeau de l'anticléricalisme, seront peu nombreux.

On a dit que Boulanger était le syndic des mécontents. C'est tout le secret de ses victoires électorales. Il n'y a pas d'autre conspiration.

Que Boulanger soit en fuite, en Belgique ou en Angleterre ; que Naquet, Laisant, Laguerre et tous autres soient, comme lui, condamnés par le Sénat et inéligibles, peu importe ! Les mécontents seront toujours là. Ils sont armés de leurs bulletins de vote. Aux élections générales, ils n'ont plus besoin de syndic. Ils trouveront, au milieu d'eux, les députés de 1889.

La politique opportuniste et radicale, la politique des sectaires, la politique des gaspillages et des indignes trafics est jugée sans appel. A bas les Ferry ! A bas les voleurs ! c'est le cri des électeurs. La majorité de la Chambre des députés de 1889 sera une majorité d'honnêtes gens.

LÉON PHILOUZE.

La Haute Cour de justice

La commission de la Haute Cour de justice s'est réunie hier dans la matinée.

M. Clément a conféré assez longuement avec M. Merlin et les trois membres suppléants.

M. Portalis, directeur du XIX^e Siècle, qui devait être entendu, a été ensuite introduit.

M. Portalis a été interrogé sur trois points :
1^o Sur la provenance d'une lettre d'invitation adressée par M. Boulanger quelques jours avant le 27 janvier à des officiers de l'armée territoriale ; le XIX^e Siècle avait reproduit le fac-simile de cette lettre.

2^o Sur la réunion tenue pendant la « nuit historique ».

3^o Sur les informations publiées par le journal de M. Portalis, et dans lesquelles il s'agit de la provenance des fonds boulangistes.

M. Portalis, à toutes ces questions, a répondu qu'il n'avait rien de plus à dire que ce qui avait été inséré dans son journal.

NOUVELLES ARRESTATIONS

De ce que la Haute Cour relâche quelquefois ceux qu'elle fait arrêter, ainsi que cela vient d'avoir lieu pour l'anarchiste Soudey, il ne faudrait pas conclure qu'elle a l'intention d'abandonner les poursuites ridicules quelquefois, odieuses toujours, commencées par elle.

S'il faut en croire certains bruits de couloirs sénatoriaux, plus de deux cents mandats de perquisition et cent quarante mandats d'amener auraient été signés et remis au procureur général. En attendant, les perquisitions idiotes continuent.

LES PERQUISITIONS

On croit savoir que de nouvelles perquisitions auront lieu à brève échéance ; on parle même d'une visite prochaine d'un commissaire de police chez M^{me} la duchesse d'Uzès.

Celles d'avant-hier ont été faites au domicile de M. Mathieu, loueur de voitures, rue Presle, n° 42, ami personnel du général Boulanger, et, comme tel, ayant pris une assez grande part à l'élection de la Seine.

S'il faut en croire le *Matin*, le gouvernement essaierait de faire reprendre par la Haute Cour le procès de la Ligue des Patriotes.

C'est illégal au premier chef, mais le ministère se plonge dans l'arbitraire.

UN OUBLI DE M. MERLIN

Il paraît que la mise en liberté de Soudey vient d'une erreur de M. Merlin et d'une confusion des agents. L'*Intransigeant* raconte la chose en ces termes :

« Le mandat en vertu duquel cette arrestation avait été opérée était illégal. Le jurisconsulte Merlin, président de la commission des Neuf, n'avait oublié qu'une seule chose : mentionner le crime ou le délit pour lequel l'arrestation était ordonnée.

» En outre, Soudey ne devait être arrêté que si l'identité entre sa personne « et celle » d'un individu se faisant appeler Dubois » était constatée. Or, le policier Clément — dont l'intelligence commence à être affaiblie par l'âge — avait tout simplement omis de faire cette constatation.

» Soudey ayant fait remarquer toutes ces irrégularités, on a bien dû le remettre en liberté.

» Toutefois, avant qu'il quittât le dépôt, Clément a cru devoir lui dire, avec un aimable sourire :

« — Je crois, mon ami, que nous nous reverrons bientôt. Tout n'est pas fini entre nous ! »

INFORMATIONS

Le bruit du congé accordé d'office par le Czar à M. de Mohrenheim se confirme. L'ambassadeur de Russie quittera Paris prochainement, et il paraît que plusieurs autres diplomates vont aussi s'éloigner de la capitale. Il n'y a pas, sans doute, une simple coïncidence entre ce départ et les fêtes du Centenaire. Les républicains, par leur sottise, ont nui à l'Exposition en mêlant la politique à cette grande manifestation du travail.

La *Gazette de France* publie aujourd'hui un nouveau document concernant M. Quesnay de Beaurepaire, daté de Bondy, 6 novembre 1870. Ce document a pour titre : *Appel d'un volontaire aux Patriotes*.

Un mauvais tour joué à M. Quesnay de Beaurepaire. M. Andrieux, député, a accepté de défendre l'*Eclair* dans le procès en diffamation intenté à ce journal par le procureur-général-proprétaire. Et M. Andrieux représentera aussi l'*Eclair* dans le procès, également en diffamation, que notre confrère intente à M. Quesnay de Beaurepaire.

Le *Journal officiel* a promulgué la loi accordant à l'armée et à la marine, à l'occasion du Centenaire, 700 croix de chevalier et 240 promotions dans la Légion d'honneur, ainsi que 700 médailles militaires.

L'armée territoriale recevra, de son côté, 50 croix de chevalier, 10 promotions dans la Légion d'honneur, et 30 médailles militaires.

Il n'a été accordé à l'élément civil que 500 croix pour l'Exposition et le Centenaire.

UNE DÉFAITE

L'administration, qui s'était montrée si peu soucieuse du respect du droit lorsqu'elle faisait saisir les portraits de M. le Comte de Paris, est partout obligée de battre en retraite. Nous avons parlé du procès en restitution intenté au préfet de la Seine-Inférieure par M. Ernoul-Bignon. Nous apprenons que le préfet Hendlé a dû s'exécuter : il rend les portraits saisis et paie tous les frais du procès. Nous reviendrons sur ce sujet.

ROUGET DE LISLE ET CARNOT

C'est l'auteur de la *Marseillaise* qui va parler :

« Paris, 16 thermidor, an V.

» Je vous avouerai que dans ce moment tous les partis me paraissent être la dupe d'un seul homme.

» Je vous avouerai que toutes ces convulsions, dont les suites peuvent être si désastreuses, me paraissent résulter des machinations infernales de ce même homme que je regarde comme le plus lâche, le plus astu-

cieux, le plus féroce des scélérats qui ont égorgé la France.

» Et cet homme, c'est Carnot.

» ROUGET DE LISLE. »

On retrouvera cette lettre dans la collection de l'Autographe, 15 mars 1864.

LA RUINE EN ITALIE

Malgré les explications de M. Floquet, la presse est unanime à juger sévèrement les manifestations sympathiques de l'ex-ministre à l'égard du gallophobe Crispi.

En attendant, on commente les résultats déplorables pour l'Italie de la dénonciation par M. Crispi du traité franco-italien.

Dans le courant du premier trimestre de l'année, les importations se sont montées à la somme de 289 millions, soit une diminution de 37,639,360 fr. sur la période correspondante de l'année dernière !

LE FRÈRE DE M. BOULANGER

Nous lisons dans le National, journal anti-boulangiste :

« On a parlé de nouveau, ces jours-ci, du frère disparu du général Boulanger, à propos des travaux de la Commission.

» A ce propos, un de nos correspondants nous communique des détails que nous avons lieu de tenir pour absolument exacts. »

M. Boulanger père, ex-avocat à Rennes, a eu trois enfants de sa femme, une Anglaise, née Griffith. — Le premier enfant était un fils, qui a disparu. — Le deuxième, une fille, qui existe et qui est mariée à M. Leprédour, commissaire de marine en retraite. — Le troisième est le général.

M. Boulanger père est mort à Versailles vers 1885. M^{me} Boulanger mère vit à Paris avec son frère, M. Griffith.

Ce dernier s'est marié jeune, mais sa femme a été enlevée, il y a longtemps (vers le commencement de l'Empire), par son neveu, Boulanger aîné, frère du général, qui a disparu avec elle en Amérique.

Jamais, depuis, on n'en a plus entendu parler.

Quelques-uns ont cru que c'était Campi !...

Mais cela paraît douteux, dit la Gazette de France.

Vous pouvez affirmer ces faits sans crainte d'être démenti.

BARBEY D'AUREVILLE

On annonce la mort de M. Barbey d'Aureville, journaliste, critique, romancier. M. Barbey d'Aureville s'est éteint doucement dans un petit appartement de la rue Rousselet, au sein de ce vieux Paris qu'il aimait tant. Dédaigneux de la richesse, joignant au souffle puissant du polémiste la sensibilité du poète, analyste de

premier ordre, Barbey d'Aureville est une des brillantes figures littéraires du siècle.

Il est mort après avoir reçu les secours de la religion.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'ÉCUYER FILLIS

On annonce qu'en face du tolle général soulevé par la mesure qu'il avait prise en faveur de l'écuyer Fillis, le ministre de la guerre, finissant par où il eût dû commencer, vient de demander au comité technique de la cavalerie son avis sur la valeur du système de dressage dont le chef de la gauche radicale s'était fait l'apôtre.

LE PRIX DU PAIN DE 1789 A 1889

Malgré les crises diverses qu'a eues à subir notre agriculture, malgré les différents systèmes douaniers employés, malgré les impôts si divers prélevés sur les blés ou les farines étrangères, le prix du pain ne s'est pas sensiblement modifié pendant cette longue période d'années.

Il était de 0 fr. 90 par pain de quatre livres en 1800 ; il est aujourd'hui de 0 fr. 85. Il est juste de remarquer qu'à différentes époques, il a varié, et que, dépassant 1 fr. en 1816, et 1 fr. 25 en 1847, il est descendu jusqu'à 0 fr. 65 et 0 fr. 60, en 1832, en 1844 et 1863.

CHAPELLE DE N.-D. DES ARDILLIERS

Exercices de l'adoration perpétuelle, le samedi 27 et le dimanche 28 avril.

Indulgence plénière à gagner par ceux qui visiteront la chapelle.

Samedi. — A 7 heures 1/2 du soir : vêpres, salut et exposition du T. S. Sacrement ; sermon prêché par M. Calaber, aumônier de la Retraite.

Dimanche. — 1^{re} messe à 3 heures, — 2^e à 6 heures, — 3^e à 6 heures 1/2, — 4^e à 7 heures. Grand'messe et sermon à 8 heures.

Vêpres à 2 heures. A 7 heures 1/2 : complies, sermon, illumination, amende honorable, salut solennel et ouverture du mois de Marie.

Les sermons du dimanche seront prêchés par le Très Révérend Père Trotin, supérieur général de la congrégation des Enfants de Marie immaculée.

LES JEUX DE HASARD

Une grande foire se tient en ce moment à Reims. La municipalité a interdit, d'une manière absolue, tous les jeux de hasard en général, notamment les jeux dits : l'as de cœur, les trois cartes, la jarretière, la roulette, le quadrille, les trois coquilles, le passe-dix, la blaque, les jeux de billes, etc., ainsi que tous les jeux d'argent et les loteries de toute espèce ;

Les salons de somnambules, de tirs de cartes, de bonne aventure, d'hypnotisme, de suggestions, de miroir magique, de double vue, de phrénologie et de chiromancie ; et

— Non, dit Joseph. Cet homme se meurt.

— Je suis le maître. Fouettez les chevaux.

— Non, jamais ! Arrêtez !

Elle se dressa debout ; d'une main elle se cramponna au bord du landau, elle tendit l'autre au père. M. de Kerdu la saisit par le bras.

— Folle ! que faites-vous ?

— Le secourir !

— Dans ce bois ! dans ce repaire ! Voulez-vous recevoir peut-être une balle ?

— Tout, dit-elle, tout, plutôt que de laisser un homme assassiné mourir sans secours au fond d'un bois !

A quoi pensait-elle ? Devant ses yeux éperdus, quelle image passait ? Était-ce celle d'une autre victime, dans un autre bois ? A cette parole, à son accent, M. de Kerdu devint pâle comme un spectre. Il avait compris. Tous ses traits se raidirent. Il dit, les dents serrées :

— Joseph, ne remuez pas.

Il sauta à terre, et, d'un geste impérieux, fit signe au père de le conduire. Ils s'enfoncèrent dans le fourré.

Joseph, plus morte que vive, resta le regard cloué sur cette masse de verdure qui recéléait un mystère sanglant.

toutes autres curiosités du même genre ;

Les exhibitions de femmes ;

Les tirs à la carabine fermés.

Cet arrêté fait honneur au bon sens de ceux qui l'ont pris.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS. — Disparition. — Il n'est bruit dans le pays que d'une disparition très mystérieuse. Le 18 avril, le nommé Moreau, âgé de 75 ans, fermier à la Houssaye-Bernier, était allé à la foire du Louroux pour y vendre des bœufs. Ce brave homme exploite la ferme de la Houssaye de moitié avec M. Dupuy, propriétaire et maire du Louroux. Donc, après avoir vendu ses bœufs, il porta la moitié de l'argent à son propriétaire et lui paya ensuite le terme échu. Dans la soirée, le père Moreau a été vu par plusieurs personnes, et la famille Denis déclare l'avoir aperçu le soir à vingt-cinq pas de sa maison. La femme Moreau et les gens de la maison affirment que le sieur Moreau n'est point rentré le jeudi soir chez lui.

On a fouillé tous les taillis, visité toutes les pièces d'eau des alentours et tous les coins de la maison pour retrouver cet homme. Toutes les recherches n'ont amené aucun résultat.

COURSES D'ANGERS

Les courses d'Angers auront lieu, cette année, le dimanche 23 et le lundi 24 juin.

POITIERS. — Un orage assez violent, accompagné de grêle, a éclaté avant-hier soir sur Poitiers et sur les environs.

On craint que la grêle ait causé quelque dommage aux arbres fruitiers, qui, en ce moment, sont en pleine floraison.

TOURS. — L'orage. — Un orage assez violent, accompagné de pluie, de grêle, d'éclairs et de quelques violents coups de tonnerre a éclaté avant-hier soir, vers trois heures, sur la ville de Tours.

Les effets de l'absinthe. — Le nommé Emile Bourdais, âgé de 19 ans, garçon boucher à Tours, est mort mercredi matin, au milieu d'atroces souffrances.

Ce jeune homme, qui s'était blessé il y a quelque temps, dans son travail, se soignait au moyen de l'absinthe.

C'est ainsi que lundi dernier, après en avoir absorbé successivement huit verres, il tomba inanimé, rue Saint-Nicolas, 2, au domicile de sa patronne, où, malgré tous les soins qui lui furent donnés, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

M. le docteur Delaitre, appelé à constater le décès, a déclaré que la victime avait succombé à l'intoxication alcoolique déterminée par l'abus de l'absinthe.

Un instant après, l'enfant reparut et cria au valet de pied de les rejoindre. Le cocher retenait avec peine les quatre chevaux fringants. Heureusement ils étaient lassés.

Les moments passaient. M. de Kerdu ne paraissait pas. Peu à peu, Joseph devint incapable de supporter son anxiété. Elle descendit en chancelant de la voiture et se traîna elle-même vers le fourré. Que cherchait-elle sous ces ramures ? Quelque chose qui ne fût pas le silence, l'ignorance, quelque chose qui lui répondit !

Elle n'osait pénétrer plus avant, cependant, mais demeurait presque au bord du fourré, appuyée contre le tronc d'un hêtre...

Les hommes étaient proches, car, tout à coup, Joseph entendit le murmure de leurs voix. Quelques mots, prononcés plus haut, parvinrent jusqu'à elle.

— Il meurt !

Et M. de Kerdu répondit :

— Ma fille, du moins, ne saura pas que c'est lui.

Lui ! lui ! ô épouvante ! Qui donc est tué là ?

Et Joseph, d'un revers de main, écarta les branches. Elle vit la scène. Horreur !

Un homme était étendu sur le sol. Avec sa

Le sacre de Monseigneur Juteau, évêque de Poitiers

M^{sr} Juteau, évêque de Poitiers, a été sacré mardi, dans son église cathédrale, au milieu d'un immense concours de population venue pour recevoir la première bénédiction du premier pasteur du diocèse.

Rien d'imposant comme cette cérémonie religieuse, l'une des plus belles de la liturgie chrétienne.

Dès huit heures, le bourdon de la cathédrale se faisait entendre au loin. Des ecclésiastiques venus de tous les points des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres se hâtaient vers l'Évêché où bientôt se formait la procession qui devait conduire le nouveau prélat de son palais à l'église en laquelle il devait recevoir la consécration épiscopale — la première procession depuis celle où l'image vénérée de sainte Radegonde était accompagnée par la police et les gendarmes, sur l'ordre de la municipalité. — M. le Préfet, qui assistait derrière des persiennes à la procession de sainte Radegonde, suivait celle de mardi... malgré l'arrêté municipal ! A quand les poursuites pour contravention ?... Mais n'anticipons pas.

Dans le cortège nous remarquons : MM. les grands vicaires du diocèse, les archiprêtres, les chanoines du chapitre de Poitiers et plusieurs du chapitre de Tours, les RR. PP. abbés de la Trappe de Fontgombaud et de Ligugé, et enfin le nouvel évêque, portant au front la barrette violette ; il est assisté de NN. SS. les évêques de Sébaste et d'Angoulême, coiffés de la mitre blanche. M^{sr} l'archevêque de Tours, prélat consécrateur, s'avance en dernier lieu, bénissant avec une majesté pleine de grâce la foule inclinée devant lui.

Au son des grandes orgues, nous pénétrons dans la cathédrale. Le coup d'œil est féérique. L'autel illuminé resplendit au fond de la nef ; des milliers de personnes se pressent dans le vaisseau de l'antique basilique. Le chœur est rempli d'ecclésiastiques revêtus de blancs surplis.

A la droite du chœur, M. Cleiftie déjà nommé suit l'office avec componction ; il est accompagné de son secrétaire général et des membres du Conseil de préfecture. A sa droite, M. Fontan, président du tribunal civil ; entre ces deux fonctionnaires, le fauteuil resté vide de M. Isidore-Hyacinthe Denizot, maire de Poitiers, absent pour raison de... villégiature.

A gauche, MM. les généraux commandant la subdivision de région et de l'artillerie du 9^e corps, ainsi que plusieurs notabilités de la ville.

M^{sr} Meignan, archevêque de Tours, pontifie au maître autel, à la droite duquel s'élève un second autel destiné à M^{sr} Juteau.

La messe est chantée en plain chant. Les diverses phases de la consécration se succèdent au cours de l'office divin. Le nouvel évêque

JOSEPHE

Par Marthe Lachèse

On n'eut pas le temps de lui répondre. Du fourré bondit un enfant, un père, comme il s'en cache sous ces arbres. Livide, affolé, il se jeta vers le landau.

— Là, dit-il, là, un homme assassiné !

Ce fut comme si une main de fer étreignait à la gorge Joseph et aussi le valet de pied assis derrière la voiture. Seul, le cocher put parler encore.

— Il est mort ?

— Non, ... il se débat. Oh ! il souffre...

A ce mot, Joseph recouvra une parole rauque, étranglée.

— Secourez-le...

— Mais qu'y a-t-il donc ? répétait M. de Kerdu.

— Un homme blessé, balbutia Joseph. Secourez-le.

— Un crime ! s'écria le vieillard. Fouettez les chevaux. Partez !

ceinture, le laquais achevait de serrer sa poitrine où un flot rouge filtrait encore à travers ses vêtements souillés. M. de Kerdu, penché sur lui, cachait son visage. Mais il fit un mouvement, la tête de l'assassiné parut. Joseph poussa un cri terrible et, comme un bloc, vint tomber à genoux près de lui.

— Frantz ! Frantz !

— Malheureuse ! dit M. de Kerdu.

Lui entr'ouvrit des yeux hagards, déjà vitreux, et murmura comme dans un rêve :

— Lisbeth !... Lisbeth !... c'est toi !

— O Frantz ! répétait Joseph, ô Frantz ! mon pauvre ami !

— Lisbeth ! ô Lisbeth !...

Joseph voulut lui répondre, mais sa voix s'étrangla sur ses lèvres...

Voilà donc ce que le bohème avait fait du pauvre chanteur qui, richement récompensé par le prince, revenait joyeux, sans défiance de son compagnon...

Avec sa poitrine sanglante, son visage convulsif, ses yeux fixes, inconscients, d'où la vie fuyait, Frantz était effroyable. De temps en temps, Joseph serrait sa main et lui, alors, toujours à son erreur, appelait tout bas Lisbeth.

prête son serment solennel entre les mains du prêtre consacré ; il affirme sa foi catholique et son attachement à l'Église. Pendant que le peuple chante les litanies des saints, l'évêque consacré s'étend sur les marches de l'autel ; puis vient la cérémonie de l'onction sainte et enfin le couronnement du pontife et la remise entre ses mains de la crosse, symbole de l'autorité pastorale.

Il peut être permis à un profane d'exposer aussi brièvement et aussi sèchement des choses qui ne lui sont pas familières, mais ce que nous ne saurions taire, c'est l'immense émotion qui s'est emparée des assistants au moment où notre évêque, quittant son trône épiscopal, est venu à la grille du chœur donner sa première bénédiction. Au chant du *Te Deum* se mêlent les accords solennels des orgues et le bruit des cloches sonnées à toutes volées.

M^{re} Juteau a donné la bénédiction solennelle d'une voix vibrante à laquelle répondait le chœur.

Les armes du nouveau prêtre sont : d'azur à la croix d'or portant un écu de six faces d'argent et de gueules. Ce sont les armes mêmes de Saint-Martin de Tours, envers qui le nouveau chef de l'Église de Poitiers a une très vive dévotion.

À la cérémonie de l'après-midi, M^{re} Juteau a pris la parole. Dans un éloquent discours, il a remercié tous ceux qui l'avaient entouré dans cette grande journée.

Chacun est sorti de la cathédrale emportant le meilleur souvenir de cette belle solennité religieuse.

LE HOQUET

« ... Hoquet, dit Littré... Contraction spasmodique du diaphragme, avec secousse brusque, bruit inarticulé, tout particulier, et resserrement subite de la glotte... »

Tout le monde n'est pas forcé de connaître cette savante définition, mais tout le monde est plus ou moins exposé à avoir le hoquet ; — c'est un accident peu grave, mais particulièrement désagréable.

Un de nos lecteurs, dit la *Sarthe*, a trouvé le moyen de s'en débarrasser à sa première apparition et il nous communique sa recette, que tous ceux qui l'ont essayée déclarent excellente.

Il suffit, au moment où les premières contractions se produisent, d'aspirer une grande quantité d'air et de le rejeter aussitôt, — puis de recommencer, à quatre ou cinq reprises différentes, en mettant le moins d'intervalle possible entre chaque aspiration.

Le hoquet cesse aussitôt.

LA QUESTION DE LA TOUR EIFFEL

Donnons-la, avant qu'elle ait fait le tour de France.

M. Eiffel et son contre-maitre se trouvent

Sur l'ordre de M. de Kerdu, la voiture était partie à fond de train pour Balzers, plus rapproché que Waduz, afin d'y chercher des secours et un prêtre.

Tout à coup, Frantz se ranima un peu. Il parut revenir à lui-même. Il regarda avec une stupeur pleine d'angoisse ces visages inattendus, penchés sur lui, et il murmura :

— Mon Dieu !... Oh ! que je souffre !...

Et, comme une flèche, l'idée lucide, poignante, darda dans son esprit. Il essaya brusquement de se soulever, retomba et, d'une voix où se concentrait toute la véhémence de ce qui lui restait de vie, il s'écria :

— Je meurs ! J'ai été tué ! Le misérable ! Oh ! le misérable !...

D'un bond, Joséphe se dressa près de lui.

— Ne le maudissez pas ! dit-elle. Frantz, en grâce, pardonnez-lui.

Grand Dieu ! si, au bord même de son éternité, cette âme allait haïr ! et partir, s'envoler avec un cri de vengeance !

— O Frantz, reprit-elle, Frantz, regardez le ciel. Il va s'ouvrir, ne le fermez pas. Pardonnez à votre assassin pour que Dieu vous pardonne à vous-même.

Elle arracha de son cou le petit crucifix

entre le premier et le second étage de la tour.

M. Eiffel s'approche d'un boulon dont il veut mesurer l'épaisseur, mais le célèbre ingénieur s'aperçoit qu'il a oublié son mètre ; son employé n'a pas le sien non plus et va descendre pour en chercher un ; à combien de mètres se trouvent ces deux personnes ?

— C'est facile ! Ils sont à deux sans mètres !

Mais pendant que l'employé de M. Eiffel va chercher la mesure, l'habile constructeur monte encore un peu, puis s'assied en attendant. A quelle hauteur se trouve alors M. Eiffel ?

— Rien de plus facile. Il se trouve au double de la hauteur de la tour, puisqu'il est assis sans mètre.

BLONDES, SOYEZ FIÈRES !

Il sévit en ce moment une crise effroyable sur le commerce des cheveux blonds, car il y a actuellement, dans les grands magasins de Paris, de Londres et de Vienne, des commandes de cheveux blonds pour plus de cinq ans. On ne peut plus en trouver pour satisfaire aux demandes toujours plus nombreuses. La Suisse et l'Allemagne fournissent bien un large contingent, mais il paraît que rien ne peut remplacer la chevelure des blondes françaises.

L'Exposition de 1889 dépassera de beaucoup toutes ses devancières. D'après les statistiques officielles qui nous donnent des chiffres si considérables, Paris recevra plus de monde qu'il pourra en contenir. Où loger et comment nourrir toute cette population ? Il est un fait absolument certain, c'est que tout le monde sera logé et nourri, mais à quel prix ! On a vu en 1878 nombre de personnes attendre la fermeture des cafés et autres établissements pour y passer la nuit. Ces maisons disposaient alors des matelas dans les salles et l'on couchait ainsi, dans des dortoirs improvisés ou notre simple soldat se fût trouvé très mal. Mais ceci n'est encore rien, car des personnes bien fatiguées par leurs promenades de la journée et leurs visites à l'Exposition s'estimaient très heureuses de trouver un gîte. Ce qui surpassait toutes bornes de l'exploitation, c'est le prix de la location d'un matelas qu'on a vu payer jusqu'à 15 fr. pour une nuit !

Comment ne s'était-on jamais préoccupé de mettre un terme à ces exploitations où encore de trouver un moyen pour éviter ces vols autorisés ? On comprendra facilement qu'en présence d'un coup de commerce comme celui de l'Exposition qui ne revient qu'à longs intervalles, les entrepreneurs de toutes sortes veulent en profiter, et c'est sans scrupule qu'ils écorchent les visiteurs de Paris.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs une combinaison extraordinairement bien comprise, qui les mettra à même de calculer leurs dépenses à l'avance et d'éviter d'être exploités pendant l'Exposition. La Société Générale des Voyages internationaux, 30, boulevard des Capucines, Paris, en passant des traités avec nombre des principaux hôtels et restaurants de Paris, a obtenu des prix exceptionnels. A cet effet, elle met à la disposition de toutes les personnes en faisant la demande des Bons de séjour à Paris, à raison de 25 fr. par jour pour les voyageurs de 1^{re} classe et 20 fr. pour ceux de 2^e. Ces prix comprennent : chambre confortable, déjeuner et dîner. Tout porteur de Bons peut aller prendre ses repas dans plus de cent des principaux restaurants de Paris : A la Tour Eiffel restaurant Brebant ; en outre, pour des

qu'elle portait sous ses vêtements et le plaça devant les yeux du mourant.

— C'est lui, dit-elle, c'est votre Dieu qui a pardonné à ses bourreaux. O Frantz, pour mon amour, pardonnez, vous aussi !

Il avait cloué son regard sur la croix.

— Je meurs, je meurs... O Jésus ! gémit-il.

— Embrassez-le, reprit Joséphe. Dites-lui que vous l'aimez. O Frantz, dites-lui que vous pardonnez.

Les lèvres desséchées, bleuâtres, se tendirent vers le crucifix.

— Oui, murmura Frantz... pour Jésus... je pardonne...

— Frantz ! reprit Joséphe, me reconnaissez-vous ?

Il attachait ses yeux sur elle, et pendant un instant il resta anxieux. Puis il murmura :

— Fraulein !

— Oui, c'est moi...

— Lisbeth ! où est Lisbeth ?

— Lisbeth n'est point ici. C'est moi qui la remplace pour vous parler, vous consoler.

— O Lisbeth ! gémit-il, Lisbeth, que deviendras-tu ? Non, je ne veux pas mourir, je ne veux pas mourir. Lisbeth, que deviendras-tu ?

groupes et des corporations, la Société traite à forfait et établit des prix à la portée de toutes les bourses.

Encore un succès du Baume !

Hérimoncourt (Doubs), le 19 novembre 1888. — Votre BAUME VICTOR (2 fr. le flacon) a fait beaucoup de bien à ma fille ; aucun remède ne lui avait fait autant de bien depuis 3 ans qu'elle souffrait d'une névralgie à la tête. Elle n'avait pas employé la moitié du flacon que ses douleurs avaient disparu, et elle n'a plus rien ressenti. Vous pouvez publier ma lettre.

(Sig. lég.) M^{re} PAULINE CHAPUIS-MARTINE.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 avril 1889.

A la hausse ininterrompue depuis le commencement du mois, succèdent des réalisations de bénéfices qui ramènent les cours un peu en arrière. Le 3 0/0 finit à 87.15 ; le 4 1/2 0/0 à 106.10.

Le Crédit Foncier s'est négocié en clôture à 4.315. Ses obligations sont solidement tenues. La Société Générale a terminé à 472.50.

La Banque d'Escompte se tient à 532.50. La Banque de Paris s'échange à 771.25. Les renseignements communiqués par cet établissement au sujet de l'émission des obligations des Chemins de fer de Santa-Fé sont des plus favorables.

La Compagnie des Chemins de fer Vénézuéliens est concessionnaire pour 99 ans d'une ligne allant de Merida au port de San-Carlos, et du droit exclusif, pendant 12 ans, d'établir un service de navigation entre San-Carlos et les ports du lac Moracaibo. Le gouvernement de Venezuela lui garantit une annuité de 21,000 fr. par kilomètre de la première section (60 kil.) et de 24,500 fr. par kil. de la deuxième section (100 kil.). Le service d'intérêt et d'amortissement demandera une annuité de 1,058,400 fr. qui sera plus que couverte par l'annuité de 1,260,000 fr. affectée à la première section.

L'émission des Bons hypothécaires Tunisiens est à peine ouverte que déjà ces titres rencontrent un accueil très favorable parmi la petite épargne. La garantie, par la société la Capitalisation, du remboursement à 100 francs par tirages trimestriels est indiscutable. Les souscriptions sont reçues à la Société Financière Intermédiaire, rue d'Antin, et chez M. Simonnet, banquier, rue de Choiseul.

L'obligation des chemins de fer Economiques garde ses hauts cours à 385.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, délivre en ce moment au prix de 500 francs des obligations rapportant 30 francs par an et remboursables à 4,000 francs en 9 ans. Les tirages ont lieu le 1^{er} de chaque mois et les coupons sont trimestriels.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

EFFETS DU PRINTEMPS

On éprouve fièvre, courbature, lassitude générale. Ne négligez pas cet état de malaise, faites un usage régulier des *Pilules Gicquel*, laxatives, antibilieuses et antiglaireuses. Elles dégageront le cerveau, l'estomac et les intestins, et vous préserveront des maux de tête, des étourdissements, des congestions. Très saluaires aussi contre les ma-

Cette plainte était navrante. Joséphe fondit en larmes.

— Frantz, dit-elle, Frantz, écoutez-moi.

Il tourna la tête, la regarda. Une raison fugitive peut-être, mais intense, luisait dans ses yeux.

— Ne craignez rien pour Lisbeth, dit Joséphe d'une voix lente, martelée. Lisbeth ne me quittera plus. Je l'adopte. Elle sera ma sœur. Frantz Mayeiger, mourez en paix.

M. de Kerdu entendit cette solennelle promesse. Il ne réclama pas contre elle...

Frantz sourit à Joséphe : il avait compris.

— O Fraulein !... murmura-t-il.

Ce mot passa comme un souffle sur ses lèvres.

La vie s'échappait à vue d'œil. Et devant ce mourant ensanglanté, Joséphe était poursuivie par une image poignante. Qui l'assurait qu'au loin, à cette même heure, un autre ne gisait pas aussi, la poitrine trouée par quelque pointe d'épée et sans personne, lui, pour le relever du chemin désert, pour adoucir sa dernière heure...

(A suivre.)

ladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

MARCHÉ de Saumur du 20 Avril 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	18 98	Veau	1 60
Méteil	14 75	Mouton	2 —
Seigle	40 50	Porc	1 50
Orge	10 50	Poulets la couple	4 50
Avoine	9 —	Dindonneaux	14 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	18 —	Oies	10 —
Haricots rouges	16 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Eufs la douzaine	— 65
Noix	8 50	Foin, la charrette de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	60 —
Son	14 —	Paille	50 —
Pommes de terre, la barrique	40 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	30 —
157 kilog.	53 —	id. 2 ^e	28 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	26 —
id. 2 ^e id. 0.33.33	—	Charbon de bois, les	—
id. 3 ^e id. 0.31.88	—	100 kilog.	16 —
		Charbon de terre —	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 115
Champigny	— 115
Varrains	— 115
Bourgueil	— 125
Restigné	— 115
Chinon	— 115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	— 75
Saint-Léger et environs	— 65
Varrains et environs	— 75
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 70
La Vienne	— 55
Cidre de Bretagne	la barrique 50
Cidre de Normandie	— 40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 50
Vinaigre de vin	— 25

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL: 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{ies} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEU, Successeur

JAMBONS D'YORK de 3 à 4 kilog., 1^{re} marque ; le 1/2 kilog. : 1 fr. 40.

SAUSSISSION DE LYON, le 1/2 kilog. : 3 fr. 50.

ÉTATS-UNIS DE VENEZUELA

Emission de 42,000 Obligations de la Compagnie Française des Chemins de fer Vénézuéliens.

REVENU 25 fr. NET D'IMPÔT

JOUISSANCE 1^{er} MAI 1889

PRIX D'ÉMISSION: 365 FRANCS

Payables 25 francs en souscrivant, 90 francs à la répartition

125 francs le 1^{er} Juin et 125 francs le 1^{er} Août.

INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT GARANTIS par les États-Unis de Venezuela, par la ligne, les terrains et par le capital de la Société.

On souscrit le 1^{er} Mai : à PARIS, à la Banque Transatlantique, 6, r. Auber ; à MARSEILLE, à la Société Marseillaise ; à AMSTERDAM, chez MM. Westendorp et C^{ie} ; à BRUXELLES, à la Caisse Gén. de Reports et Dépôts ; à ANVERS, à la Banque Centrale Anversoise.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A VENDRE
EN BLOC OU EN DÉTAIL
MÊME SUR UNE ENCHÈRE,
En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire, le SAMEDI 23 MAI 1889, à 1 heure de l'après-midi.

22 PARCELLES DE TERRE
D'une contenance totale de 1 hectare 16 ares 83 centiares,
Situées communes de Chacé, Souzay, Varrains, Dampierre, Saint-Cyr, Artannes et Saumur,
Sur la mise à prix totale de 1,970 fr.;

UNE MAISON
Située à Varrains, rue des Roches-Neuves,
Contenant, avec ses dépendances, 40 ares,
Sur la mise à prix de 2,500 fr.
Le tout appartenant à M^{me} François BRETON.
Faculté de traiter avant l'adjudication.
Facilités de paiement.
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur. (400)

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu
AVEC GRAND VERGER
Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.
S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,
UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abrevoir,
Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur
Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

A CÉDER

Pour cause de santé
MAGASIN DE LINGERIE
Au Pont-Fouchard.
S'adresser à M^{me} TAILLARD.

MAIRIE DE LONGUÉ

Adjudication de Travaux

Le Maire de la commune de Longué prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de cette commune, le *Dimanche 5 Mai 1889*, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication, en un seul lot, des travaux à exécuter pour l'amélioration de la rue du Salvart et de la place du Marché aux bœufs.
Le montant du devis s'élève à la somme de 2,850 francs.

On pourra prendre connaissance du devis et du cahier des charges au secrétariat de la Mairie et chez l'Agent-voyer, tous les jours, le dimanche excepté, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.
Mairie de Longué, le 18 avril 1889.

Le Maire,
Marquis DE MAILLÉ.

CHAPELLERIE FRANÇAISE GROS ET DÉTAIL

ROUSSEAU
Rue Saint-Jean, 50.

Grand assortiment de Chapeaux souples, durs et demi-souples. Articles haute nouveauté *Laville*.
Casquettes fantaisie, première maison de Paris.
Chapeaux de soie Des-granchamps.
Chapeaux de paille hommes, dames et bébés (forme spéciale en jonc pour petite fillette), paille anglaise et autres.
Tous ces articles, de la plus haute nouveauté, seront vendus à de très bonnes conditions.

Atelier de Blanchissage pour les Pailles
Toutes réparations sont livrées sous 48 heures.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER
BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE JOLI PONEY bai, 1^{er} 42, 4 ans, très doux, avec sa Charrette anglaise et son harnais; occasion.
S'adresser au bureau du journal.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante
AGENCE RÉGIONALE
Pour l'Ouest et le Centre de la France
SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.
S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les **VIDANGES** aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.
S'adresser à l'Usine. (259)

VIN DE QUINQUINA
Phosphaté à la Co a du Pérour du D' VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.
Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

A VENDRE

Un **TRICYCLE** Peugeot, n° 1.
S'adresser à M. GALLÉ, rue de la Petite-Bilange, 5. (260)

A LOUER

A Saint-Martin-de-la-Place,
MAISON AVEC JARDIN
S'adresser à M. Henri DESLANDES.

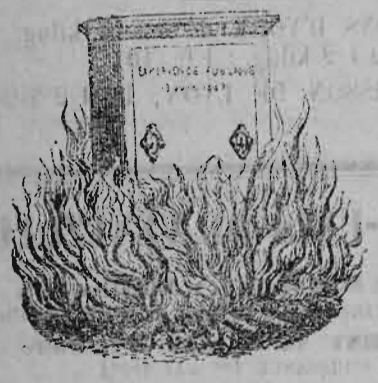
A VENDRE

Dans chef-lieu d'arrondissement du Centre, 4 heures de Paris, grande ligne,
IMPRIMERIE ET JOURNAL
Seuls dans l'arrondissement.
Belle Clientèle Commerciale et Administrative
Annonces judiciaires assurées.
PRIX: 40.000 fr.
Écrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, sous les initiales M. P

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.
Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **définissant toute concurrence**. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole
(34^e ANNÉE)
Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures
ADMINISTRATION: 15, RUE DE Tournon, PARIS
Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable
DE
B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS
Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.
Coffres tout fer à doubles parois — Matiers réfractaires — Co. binais invisibles.
Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:
Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.
En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AVRIL

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES
3 0/0 87 40	ACTIONS	1810 »	Obli. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	OBLIGATIONS
3 0/0 amortissable 89 45	Banque de France 4030 »	Orléans 1380 »	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Compagnie parisienne du Gaz 525 »
4 1/2 1883 106 15	Banque d'Escompte 537 50	Ouest 962 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500. 354 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Comptoir d'Escompte 120 »	Compagnie parisienne du Gaz 1330 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 58 »
Oblig. 1855-60 3 0/0 529 »	Crédit Foncier 1330 »	Transatlantique 620 »	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 ^e série 57 50
— 1865 4 0/0 527 »	Crédit Industriel et Commercial 582 50	Canal de Panama 56 »	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots 150 »
— 1869 3 0/0 410 »	Crédit Lyonnais 690 »	— Suez 2365 »	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	Suez 5 0/0 remboursable à 500. 593 »
— 1871 3 0/0 403 »	Crédit Mobilier 425 »	VALEURS ÉTRANGÈRES	Est 3 0/0 anc. r. à 500 409 »	FONDS ÉTRANGERS
— 1875 4 0/0 521 »	Dépôts et Comptes courants 600 »	Autriche 4 0/0 or 93 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500. 415 »	Emprunt russe 1862 5 0/0 105 80
— 1876 4 0/0 520 »	Crédit Mobilier 473 75	Dette d'Égypte 6 0/0 463 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 416 »	— 1870 5 0/0 101 75
— 1886 3 0/0 393 »	Société Générale 845 »	Extérieur 4 0/0 87 20	Nord 3 0/0 r. à 500 426 50	— 1884 5 0/0 103 60
Bons de liquidation 527 50	Est 845 »	Hongrie 4 0/0 or 96 60	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 417 »	— 1889 4 0/0 94 65
	Paris-Lyon-Méditerranée 1401 25	Italie 5 0/0 »	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 »	
	Midi 1230 »	Portugal 4 1/2 »		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,
LE MAIRE,